



## APPROBATION OFFICIELLE D'UN IMPORTANT PROJET IMMOBILIER À MONTRÉAL

**Montréal, QC, 4 septembre 2009** – La Société immobilière du Canada CLC limitée (SIC) a annoncé que son projet «Les Bassins du Nouveau Havre» pourra aller de l'avant par suite de l'approbation officielle du projet par le conseil municipal de la Ville de Montréal.

«Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude au conseil municipal de la Ville de Montréal, qui a accordé son approbation au projet Les Bassins du Nouveau Havre de la SIC. Nous tenons aussi à remercier les résidents locaux et les groupes communautaires qui ont partagé avec nous leurs opinions et leurs points de vue concernant le projet au cours des deux dernières années», a déclaré Mark Laroche, président-directeur général de la SIC. Lors d'un événement qui s'est déroulé plus tôt dans la journée, M. Laroche s'est adressé aux représentants de plusieurs groupes d'intervenants qui ont exprimé leur appui à l'égard du projet d'aménagement.

Steven Blaney, député fédéral de Lévis-Bellechasse, qui a assisté à l'événement, a déclaré que «ce projet démontre que le gouvernement du Canada, par l'entremise de la Société immobilière du Canada, est toujours déterminé à poursuivre le réaménagement du Nouveau Havre de Montréal et à favoriser la prospérité économique de l'arrondissement du Sud-Ouest de la ville».

«Le projet des Bassins du Nouveau Havre incarne parfaitement notre vision du Montréal moderne, du Montréal d'avant-garde où la population, adepte des transports collectifs et actifs, opte pour un mode de vie résolument urbain. Construit à proximité du centre-ville, ce projet rassemble tous les attributs recherchés par une nouvelle génération de citoyens, notamment les jeunes parents, qui veulent profiter pleinement de l'effervescence culturelle de la grande ville et consacrer plus de temps à leur famille en réduisant considérablement les longues heures consacrées aux déplacements », a fait valoir le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay.

«C'est un réel bonheur de voir ce projet prendre son envol aujourd'hui, car il est le fruit d'une approche exemplaire de concertation auprès de notre communauté. Il démontre qu'il est possible de développer l'énorme potentiel du Sud-Ouest en tenant compte des aspirations de ses citoyens. C'est aussi un signal fort en faveur de la revitalisation du Sud-Ouest et de la mise en valeur de notre magnifique canal de Lachine», a déclaré la mairesse de l'arrondissement du Sud-Ouest, Mme Jacqueline Montpetit.

À l'achèvement du projet, la SIC prévoit que Les Bassins du Nouveau Havre représentera un investissement total (privé et public) de 760 \$ millions, et englobera des bureaux, lieux de travail et commerces de proximité totalisant 325 000 pieds carrés (30 000 mètres carrés), en plus d'environ 2 000 unités résidentielles de divers types. Selon le plan, des espaces de verdure et récréatifs occuperont 4,8 acres (1,9 hectare), soit près de 20 % de la superficie du site.

Le plan de la SIC pour le projet Les Bassins du Nouveau Havre incorpore des passages piétonniers publics qui faciliteront l'accès au lieu historique national du Canada du Canal-de-Lachine. La SIC collabore étroitement avec Parcs Canada et avec la Ville pour concrétiser ce concept.



La SIC a également conclu une entente avec le RÉSO (Regroupement économique et social du Sud-Ouest) en vue de créer un secteur d'emploi sur le site. En collaboration avec l'organisme Bâtir-son-Quartier, la SIC prévoit la construction de 400 logements sociaux et communautaires, dont la moitié sera destinée à des familles avec enfants.

Afin d'obtenir la désignation appropriée de projet de développement durable, la SIC adoptera une approche incluant la mixité des fonctions, privilégiant les moyens de transports alternatifs et faisant appel à des méthodes innovatrices de gestion des eaux de ruissellement. La déconstruction du centre de tri postal actuellement sur les lieux, déjà entamée, sera réalisée de façon écologique et durable. Le pourcentage global estimé de réemploi, recyclage ou valorisation est d'environ 94% sur la totalité des composantes du projet en pourcentage de poids.

Situé sur l'ancien site du centre de tri postal du 1500 rue Ottawa, Les Bassins du Nouveau Havre est la première de cinq propriétés qui seront réaménagées par la SIC dans le cadre d'une initiative intitulée «le Nouveau Havre de Montréal». En avril 2007, le gouvernement du Canada a annoncé que la SIC allait être le promoteur en chef du Nouveau Havre de Montréal.

La SIC est une société d'État fédérale qui optimise la valeur financière et communautaire tirée de biens immobiliers stratégiques excédentaires du gouvernement du Canada. Autofinancée, l'entreprise met en œuvre des solutions immobilières novatrices et durables pour créer des collectivités solides et compétitives partout où elle exerce ses activités.

Pour découvrir la SIC, visitez [www.clc.ca](http://www.clc.ca).

Pour découvrir Les Bassins du Nouveau Havre ou pour télécharger des images du projet à haute résolution, visitez [www.lesbassins.ca](http://www.lesbassins.ca).

Pour découvrir l'initiative du Nouveau Havre de Montréal, visitez [www.nouveauhavredemontreal.ca](http://www.nouveauhavredemontreal.ca).

Pour découvrir les grandes initiatives urbaines de Montréal, visitez [www.montreal2025.com](http://www.montreal2025.com)

- 30 -

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez contacter :

Gordon McIvor  
Vice-président, Acquisitions stratégiques, Affaires publiques et gouvernementales  
Société immobilière du Canada CLC limitée  
1-888-252-5263 ou [gmcivor@clc.ca](mailto:gmcivor@clc.ca)